

LE PETIT NEUVILLOIS



Année 2024

Rétrospective 2024

Vœux du Maire le 12 janvier

C'est dans une salle bien remplie que le Maire accompagné de ses adjoints à présenter ses vœux aux administrés ainsi que les projets à venir.



Inauguration de la bibliothèque le 13 janvier



L'association Autour du livre a procédé à l'inauguration de sa bibliothèque, dans une ancienne classe de l'école.

Commémoration du 19 mars

Pour célébrer l'anniversaire de la fin de la guerre en Algérie une cérémonie a eu lieu le 19 mars devant le monument aux morts avec le protocole habituel : lectures des messages par les enfants et dépôt de la gerbe.



Belote du Club des Lys le 23 mars

Les beloteurs se sont retrouvés dans la salle des fêtes afin de passer un bel après-midi. Tous les participants ont reçu leur lot en fin de journée.



La Ville à joie le 19 avril

Événement festif et convivial organisé dans la salle des fêtes afin de rencontrer divers services utiles à votre quotidien. La buvette était assurée par le Comité des Fêtes et un Foodtruck Pizza était présent pour la restauration.



Commémoration du 8 mai

Quant à la cérémonie du 8 Mai, elle a été suivie par une vingtaine de personnes. Le message a été lu au pied du monument aux morts par les enfants.



Foire aux livres le 8 juin



L'association Autour du livre, présidée par Michel Mayet, a proposé, à la salle des fêtes, une foire multimédia. Une première.

Les neuf exposants de livres, cassettes, disques, etc. sont venus principalement de Decize, Fleury-sur-Loire, Neuville-lès-Decize, Neuvy (Allier).

Tour Nivernais Morvan le 16 juin

Le Tour Nivernais Morvan a traversé la commune. De nombreux Neuillois s'étaient installés à divers endroits pour regarder passer les coureurs.



Brocante le 7 juillet

Encore une belle réussite pour le Comité des Fêtes qui a reconduit cette année le vide grenier. Le soleil était de la partie et de nombreux visiteurs s'y sont attardé.

A noter aussi l'exposition du club des Lys qui a eu lieu à la salle des fêtes.



Festivités du 14 juillet

Le Maire et ses adjoints remercient chaleureusement les Neuvilleois qui se sont quand même déplacés en fin d'après-midi avec leur panier repas. Par souci budgétaire, la municipalité a dû à contre cœur annuler le casse-croûte offert par la mairie.

En cette belle fin de journée, les tables étaient installées à l'extérieur. Les Neuvilleois ont ainsi pu profiter de ce moment convivial et la soirée s'est poursuivie avec une animation musicale organisée par Mylan BONNIN que l'on remercie.



Tous en cirque le 16 juillet !

Un cirque a fait un arrêt dans la commune, installé sur la place de la mairie. Spectacle prévu en fin de semaine mais le mauvais temps a perturbé la soirée....



Saint Genest le 16 août

Si l'an dernier, la fête patronale de la Saint Genest a été annulée par manque de convives au repas, celle qui a eu lieu cette année a été une réussite. Le comité des fêtes avait installé à leurs tables une soixantaine de convives du secteur. Après la dégustation du jambon à la broche, l'orchestre de variétés Musette de Ludovic Dubuisson a invité les participants à la danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.



La Ville à joie le 6 septembre

Retour de la Ville à Joie installée cette fois sur le parking de la salle des fêtes. Encore de nombreuses prestations : Quizz musical, jeux et lots à gagner. La buvette et la restauration étaient assurées par l'association « Autour du Livre ».



Belote du comité des fêtes le 12 octobre

De nombreux joueurs se
sont retrouvés pour
partager un beau moment
de convivialité autour des
cartes !



Repas des aînés le 30 octobre

Le repas des Aînés de Neuville organisé le mercredi 30 octobre par la municipalité s'est déroulé au restaurant "La Chope" à Decize.

39 Neuillois s'étaient inscrits au repas en compagnie du Maire, Daniel MORIN, et de ses adjoints (Thibaut DACHER et Catherine POIRIER) qui ont offert les bulles fraîches en fin de déjeuner.

Au menu : Assiette de charcuterie, escalope Normande, fromages et Pavé Decizois.

Tous se sont régalés, visiblement heureux de partager ce moment tous ensemble !



Soirée Halloween le 31 octobre

A l'initiative de l'association « Autour du Livre » les enfants et les adultes ont fêté Halloween à la salle des fêtes. Les participants sont venus joliment costumés pour déguster la soupe à la citrouille et les assiettes diverses.



Commémoration du 11 novembre

Une gerbe a été déposée
pour la cérémonie du 11
novembre au monument aux
morts et le manifeste a été lu
par les enfants.



Soirée beaujolais le 22 novembre



Une soirée « Beaujolais » a été organisée le vendredi 22 novembre à la salle des fêtes. Les participants ont pu apprécier le verre de Beaujolais offert par l'association le Club des Lys à leur arrivée.

La soirée s'est poursuivie avec assiettes de charcuterie, assiettes de fromages et cocktail de salade de fruits au choix.



Marché de Noël le 1^{er} décembre



Le Marché de Noël proposé par le Comité des Fêtes a bénéficié d'une bonne fréquentation régulière tout au long de la journée. Douze exposants ont investi la salle des fêtes proposant plein d'idées cadeaux. Le Club des Lys a tenu également un stand débordant de productions manuelles et à midi 35 repas ont été servis.

Distribution des colis de fin d'année le 13 décembre

La municipalité a reconduit la traditionnelle distribution de colis de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 70 ans.

Ce colis comprenait bouteille de vin, terrine, délice de volaille, confitures, gâteaux et chocolats.

La distribution à domicile est l'occasion de prendre un temps d'échanges, toujours apprécié.



Arbre de Noël des enfants de Neuville le 14 décembre



Le comité des fêtes a invité le Père Noël à venir à la rencontre des enfants de la commune. Ce dernier s'est assis près du sapin pour distribuer aux dix-huit enfants sages les jouets offerts par le Comité sous le regard des adjoints, Thibaut DACHER et Catherine POIRIER. L'après-midi s'est prolongée par le goûter offert par la municipalité.

De nouveaux habitants sur la commune en cette fin d'année



Un peu d'imagination, un peu de matériaux de récupération et hop ! Le tour est joué

Merci à Françoise pour ce travail !

Travaux communaux

TRAVAUX LOGEMENT MAISON DU BOURG

En janvier 2024, les travaux ont continué dans le logement communal et se sont terminés dans le courant du mois de mai. Dès le 1^{er} juin, le logement a pu être remis à la location. La mairie remercie les artisans qui sont intervenus sur ce chantier ainsi que Monsieur Maublanc Hubert pour l'aide apportée lors de la pose du placo. Le travail titanesque de Françoise et Frédéric, agents communaux, est aussi salué.



Cette rénovation a été entièrement à la charge de la commune pour un coût total des travaux d'environ 15 200.00 euros sans compter le temps agent.

PROJET ANTENNE DE RADIO TELEPHONIE

Courant 2025, la commune sera enfin dotée d'une antenne relais pour la téléphonie mobile ! Après des années à signaler le manque de couverture, la municipalité est heureuse de cette avancée.

L'installation de cette antenne sera effectuée par la société TOTEM France sur le terrain communal situé dans le Bourg.

Afin de fixer l'ensemble des limites du terrain, le bornage a eu lieu le 4 septembre 2024. Le bail a été signé le 10 octobre 2024. La commune recevra un loyer annuel de 850 euros pour l'occupation du domaine public. Le permis de construire a été accordé et signé le 25 novembre 2024.





RAPPEL ZERO PHYTO CIMETIERE

Le zéro phyto, déjà en vigueur pour toutes les communes depuis 2017, a été étendu également à l'entretien des cimetières le 1^{er} juillet 2022. La municipalité réfléchit actuellement à la mise en œuvre de nouvelles solutions pour conserver un cimetière accueillant.

A l'heure actuelle, le désherbage se fait manuellement par Françoise et Frédéric alors un peu d'indulgence sera la bienvenue ! Merci.

C'est l'occasion de rappeler que l'entretien des tombes et inter-tombes incombe aux familles responsables des concessions.

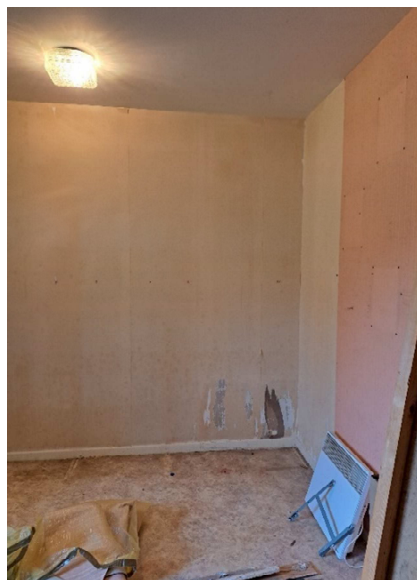
TRAVAUX DE FAUCHAGE ET BROYAGE DES VOIES COMMUNALES

Comme chaque année, les travaux de fauchage des voies communales sont effectués par l'entreprise Da Costa. Les 6km de route sont entretenues en plusieurs passages selon la saison. Le coût total de ses travaux s'élève à 2 088 euros TTC par an.



TRAVAUX SALLE DES ARCHIVES MUNICIPALES

Depuis de nombreuses années, la salle des archives est restée tapissée de moquette au mur, au sol et de poussières. Les étagères présentes sont en bois ce qui ne respecte pas la norme pour la conservation des documents. Aussi, en cette fin d'année il a été décidé de rénover cette pièce de haut en bas ! Les travaux ont donc débuté....



Vie Associative

LE COMITE DES FETES



Le comité des fêtes participe toujours à l'animation du village. Il est présidé par Pascal Demas.

Vous pouvez les joindre au
06.50.66.85.41

ASSOCIATION LOISIRS ET DETENTE



L'association « LOISIRS ET DETENTE » continue avec dynamisme : 25 adhérents. L'accès à la salle de sport reste inchangé : chaque adhérent est libre de s'y rendre tout au long de la semaine selon ses disponibilités.

Nous avons malgré tout une plage horaire fixe l le jeudi de 17h30 à 19h00.

Notre petit nouveauté « FLOW » Une innovation déconnectée qui nous propose 256 séances de yoga, pilates, stretching, réveil musculaire et auto-massage.

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Le jeudi dans les locaux de l'ancienne école.

Cotisation annuelle : 25 € et 15 € pour les moins de 15 ans.

Contact : Présidente PINIER Isabelle 07 70 99 98 06

LE CLUB DES LYS



Si vous souhaitez passer un moment convivial, venez nous rejoindre au Club des Lys tous les mardis après-midi de 14h à 18h à la petite salle des fêtes de Neuville.

Jeux de société, belote, travaux manuels....

Manifestations pour 2025 : concours de belote, vide grenier, sortie d'été, soirée beaujolais, marché de Noël à notre programme.

Présidente : Renée FARGE au
06.35.92.47.54

ASSOCIATION AUTOUR DU LIVRE



Nous soufflons notre première bougie ! Tout au long de cette année, nous avons continué à œuvrer afin d'améliorer l'organisation de la bibliothèque. Ainsi, vous avez le choix entre plus de 1 600 ouvrages : romans, policiers, auteurs classiques, sans compter des livres traitant de la géographie, de l'histoire, et bien d'autres thèmes, sans oublier « l'espace enfant » aménagé par Colette.

Parallèlement, nous avons organisé pour la deuxième année consécutive Halloween, ainsi qu'une foire multimédia et ce fut des bons moments de convivialité. Nous avons eu aussi le plaisir de partager la passion de Gaël qui nous a initiés à l'art floral et nous tenons à le remercier pour cette super soirée !

Si comme Gaël vous avez une passion, nous vous invitons à nous la faire partager, n'hésitez donc pas à nous contacter. Pour rappel, nous vous attendons tous les mercredis de 15 h 00 à 18 h 00 et les samedis de 10 h à 12 h dans les locaux de l'ancienne école.

Président : Michel MAYET au 06.89.82.29.39

Informations diverses

Coiffeuse

Vous pouvez retrouver Anne-Lise tous les 4^{ème} mardis du mois. Elle est installée sur la place de la mairie et est joignable au 06.72.39.17.98.



Installation Food Truck Burger

Le « burger gourmand » est installé depuis le mercredi 6 novembre dans l'ancienne cour d'école. Il vient tous les 1^{er} mercredis du mois (au carrefour des feux tricolores) et propose notamment burger, frites fraîches et nuggets.



Permanences Frances Services

Afin de vous aider dans vos démarches administratives et numériques, des permanences Frances Services se tiendront en 2025 de 14h à 16h dans la petite salle communale les jours suivants : **10 février, 10 mars, 14 avril et 12 mai.**

Venez à la rencontre de Justine qui vous guidera selon vos besoins.



Tarifs locations salles

Personnes extérieures à la commune : 180 €
Neuvillois : 80 € + 20 € si location de la vaisselle
Caution : 200 € pour tout le monde.



Tarifs concessions funéraires

Par délibération en date du 9 décembre 2024, les tarifs ont été fixés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2025 :

CONCESSIONS

30 ans : 120 euros

50 ans : 150 euros

CASE COLUMBARIUM

30 ans : 650 euros

Renouvellement des cases : 120 euros pour 30 ans

Enfin 16 ans ?
Tu es Français ou de double nationalité
Fais-toi recenser

Dans ta mairie
Avec tes pièces d'identité FR
ET 2^{ème} nationalité

Ensuite, tu seras convoqué pour ta
Journée Défense et Citoyenneté
8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton
certificat de
participation
Indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours

Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon
Quartier Ruy - 64 rue Bernot - BP 567
25027 BESANCON CEDEX
03 83 39 00 00
En savoir plus

**Ce site est équipé d'un
défibrillateur cardiaque**

Article R. 6311-15 du code de la santé publique : « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe. »

Nous vous rappelons que la commune est
équipée d'un défibrillateur cardiaque
installé en façade de la mairie
(À droite de la porte d'entrée)

État - Civil



Naissance

Nous souhaitons la bienvenue à la petite Anya DACHER née le 26 septembre à Moulins.

Mariages



Madame DEZAVELLE Sonia et Monsieur
DURAND Grégory le 25 mai

Madame RICHARD DE SOULTRAIT
Isoline et Monsieur de MONTOSON
Jean le 2 août



Nous leur souhaitons une belle nouvelle vie heureuse et remplie de bonheur entourée de leurs proches !

Décès

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

Monsieur YGNACZAK Marien le 19 mars 2024

Madame LE DUC Hélène le 3 novembre 2024



Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille.

En cas d'urgence :

MORIN Daniel

(maire) au

06.81.04.38.50

03.86.50.65.37

DACHER Thibaut (1^{er}

adjoint) au

06.08.48.55.64

POIRIER Catherine

(2^{ème} adjointe) au

06.79.01.04.55

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 16h00

Vendredi de 8h30 à 12h00

Site internet
de la mairie :

<https://www.neuville-les-decize.fr>

SYCTOM de Langeron

(Gestion du
ramassage

des déchets)

03.86.37.26.99

SIAEPA de Chantenay St Imbert

(Gestion de l'eau)

03.86.38.64.67

Coordonnées de votre mairie

Adresse : 118 Le Bourg 58300 NEUVILLE LES DECIZE

Tél : 03.86.50.61.60

Mail : cmne-neuville-les-decize@orange.fr



EVENEMENT A VENIR



CONFERENCE GRATUITE

LA SECURITE SUR INTERNET

SALLE DES FETES DE
NEUVILLE-LÈS-DECIZE
MARDI 4 FEVRIER - 18:00

Eviter les arnaques

Créer un mot de passe
sécurisé

Bloquer les mails
frauduleux

Pour plus
d'informations,
contactez le :
06.80.51.80.95
ou
06.59.32.30.93



Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets

DU CHANGEMENT EN DECHETTERIE :

De nouveaux flux collectés en 2025

Les filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur), progressivement mises en place depuis une trentaine d'années en France, permettent de développer des solutions de recyclage et revalorisation de plusieurs catégories de déchets : DEEE, Mobilier, piles, lampes, produits toxiques ...

Désormais, dans le prix d'achat de nombreux biens de consommation, une éco-participation est payée par le consommateur. Cette contribution est versée à un éco-organisme qui finance la collecte et le traitement en fin de vie du produit (réemploi, réparation, recyclage...).

Début 2025, le SYCTOM mettra en place, sur ses deux déchetteries, la REP des produits et matériaux de la construction et du bâtiment, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Objectif du déploiement de cette nouvelle filière REP :

- Augmenter le recyclage et donc diminuer les tonnages non valorisés
- Augmenter le réemploi des matériaux
- Limiter les dépôts sauvages

L'arrivée de cette nouvelle REP fait, à nouveau, évoluer le geste de tri en déchetterie :

➔ Mise en service du nouveau quai de transfert de Langeron

Le mardi 14 mai 2024, Guy HOURCABIE, Président du SIEEEN, a inauguré le nouveau quai de transfert de Langeron.

Pour le territoire du SYCTOM, le quai de transfert de Chantenay-Saint-Imbert, ouvert depuis 2004, était devenu obsolète.

Une réflexion a été menée entre le SIEEEN et le SYCTOM et la décision a été prise de construire un nouveau quai de transfert sur le terrain jouxtant les locaux du SYCTOM à Langeron, point de départ des bennes de collecte.

Ces travaux permettent désormais le vidage des déchets collectés au sol, sous abris, dans 3 alvéoles (sacs roses, sacs jaunes et biodéchets).

Deux alvéoles supplémentaires ont également été construites pour réceptionner le carton et le plâtre, collectés sur les déchetteries du SYCTOM, avant transfert vers les sites de valorisation.



Nouveau quai de transfert de Langeron :

Le montant total des travaux s'élève à 1 665 935 €, assumés dans son intégralité par le SIEEEN, en charge du transfert et du traitement de nos déchets.



Vente de composteurs par le SYCTOM

Le SYCTOM propose désormais des composteurs à la vente.

Composter chez soi ses déchets verts et ses biodéchets permet de récupérer directement son compost pour enrichir son jardin.

Le compostage domestique peut être un complément à la collecte des biodéchets proposée par le SYCTOM.

Le SYCTOM propose deux modèles en vente :

345 Litres = 50€

620 Litres = 80€

En vente au SYCTOM : 9 rue de Maison Rouge -58240 Langeron

*N'hésitez pas, si vous avez des questions sur le compostage,
notre ambassadrice de tri est là pour vous répondre*



345 Litres

620 Litres



Composteurs proposés par Quadria :
gamme Compostys® (composés de
plastique 100% recyclé et 100% recyclable)

Un doute ? Une question ? Contactez le SYCTOM au 03.86.37.26.99

syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr - www.syctomsaintpierre.fr

OFFICE DE TOURIME

Saison estivale 2024 : Des vacances de Pâques jusqu'à celles de la Toussaint, l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours a proposé aux locaux et touristes de (re)découvrir, à travers sa programmation d'animations, les richesses patrimoniales, artisanales et culturelles de nos territoires.

Une saison prometteuse avait été concoctée avec 13 visites (ateliers/sites) dont 2 nouveautés : l'Atelier de Loucet de Magny-Cours, l'Atelier Terre Cuite de la Nièvre de Tresnay, le Château de Chevenon, le Château de Villars à Saint Parize, le Domaine Bois Bourbon et le Domaine de La Perrine à Livry, le Domaine de Saligny à Chevenon, l'Église de Mars-sur-Allier, l'Église de Chantenay-Saint-Imbert, la Forge du Ginkgo à Livry, le Moulin les Éventées à Saint Pierre, les ruches de Bernard Corot à Magny-Cours et le Verger de Saint-Pierre-le-Moutier. Les visiteurs ont répondu présents avec un total de plus de 320 personnes.

Motivé par cet engouement, nous préparons actuellement la saison 2025 avec de nouvelles pépites que nous avons hâte de vous faire partager ! Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet et les réseaux sociaux, à vous y abonner, pour ne rien manquer ! Pour se faire, tous les liens sont disponibles à la fin de cet article.

Opération « Office Hors les Murs »

En parallèle, nous avons poursuivi l'opération « Office Hors les Murs » en délocalisant l'établissement au plus près des locaux et touristes durant certaines manifestations sur nos territoires.

Du 14 avril au 28 septembre, nous étions présents : au départ de la Faîtes de la N7 à Chantenay-Saint-Imbert, à la Fête du Vélo à Nevers, aux Classic Days (pour la 1^{ère} fois) à Magny-Cours, au rassemblement international de Lambretta à l'Agropôle du Marault à Magny-Cours, aux manifestations Ville à Joie à Neuville-lès-Decize et à Mars-sur-Allier, et au ZébulleParc à Chevenon en juillet et août. Lors de ces événements, nous avons eu le plaisir de rencontrer des touristes et habitants particulièrement réceptifs et intéressés par le patrimoine naturel, historique et humain de nos territoires. Une approche originale que l'établissement renouvellera en 2025.

Ouverture /Fermeture de l'Office de Tourisme

Afin de vous préparer ce beau programme et de vous retrouver au printemps, l'établissement fermera ses portes des vacances de Noël jusqu'aux vacances de printemps.

Et pour bien terminer l'année, toute l'Équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour plus d'informations :

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER

Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

! N'hésitez pas à suivre nos actions et à vous abonner sur :

Site Internet :



et



Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cour

Nouveaux habitants

Nous vous souhaitons la bienvenue à NEUVILLE LES DECIZE !

Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur la liste des nouveaux arrivants !

Des informations utiles vous seront données sur la distribution de l'eau ainsi que sur le tri sélectif et le calendrier de ramassage des ordures ménagères, mais également sur l'accès à la déchetterie ou la remise du dernier bulletin municipal. A cette occasion, vous pourrez également récupérer vos sacs poubelles.

Nous avons souhaité, pour vous éviter tout oubli, faire ce bref récapitulatif des différentes formalités à remplir avant d'être totalement chez vous...

Pensez à :

- Mettre à jour votre carte grise, vos papiers d'identité, votre adresse postale,
- Écrire votre nom sur votre boîte aux lettres,
- Vous inscrire sur les listes électorales,
- Inscrire éventuellement vos enfants à l'école, au collège ou au lycée,
- Obtenir une carte de transport scolaire (sur le site des transports scolaires Bourgogne Franche Comté)

La municipalité adresse à l'ensemble des Neuillois
ses meilleurs vœux pour
cette nouvelle année 2025 !

Réalisation : Catherine POIRIER pour la Commune de NEUVILLE LES DECIZE

Mise en page : Mélanie JOACHIM, secrétaire

Impression : Commune de Neuville lès Decize

Tirages : 130 exemplaires

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique



Espace Socio Culturel du Sud Nivernais

Dispositif

« J'apprends à nager »

En 2024, 23 enfants de 6 à 11 ans ont bénéficié d'un cycle de 10 séances de cours de natation à l'Espace Aquatique de l'Aubois à Sancoins. Ce programme national contribue à la prévention des risques liés à la baignade et à la lutte contre les inégalités d'accès à la pratique sportive. Une attestation a été remise aux participants ayant réussi le test de savoir nager.



Des séniors en activités

La structure développe des activités en s'entourant de différents partenaires comme la conférence des financeurs du Conseil départemental, la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre, la Mutualité Française, Groupama, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou la Mutualité Sociale Agricole. En complément des ateliers gymnastique ou yoga qui fidélisent déjà plus d'une soixantaine de personnes sur l'année, ces partenariats ont permis la mise en place d'ateliers équilibre, sur le stress, les gestes qui sauvent ou la santé.



Des spectacles à la Maison à Nevers sont réservés avec l'organisation d'un transport collectif pour favoriser l'accès à la culture pour tous.

Séjours d'été

23 enfants d'âge élémentaire ont séjourné du 8 au 11 juillet au Gîte de la Bourbonnière à Saint Nicolas de Biefs et 12 adolescents sont allés au Centre de plein air de la Charente à Eymouthiers. Les deux groupes ont bénéficié de conditions d'hébergement idéales et participé à des activités sportives nautiques ainsi qu'une sortie à la Loge des Gardes pour les plus jeunes et au Futuroscope pour les autres.



Les lieux choisis ont favorisé le dépassement pour les enfants. Tous ont pris beaucoup de plaisir et espèrent repartir pour de nouvelles aventures.

Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Tél : 03.86.37.20.58
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

Vous avez
une envie, une idée d'activité,
un besoin, un projet...
N'hésitez pas à venir nous en parler.



Projets Jeunes

Les adolescents ont une nouvelle fois œuvré en faveur des communes et des séniors du territoire qui en ont fait la demande. Une trentaine de jeunes a participé aux travaux de peinture, désherbage, nettoyage ou encore dans la bonne humeur. L'excellent accueil qui leur est réservé par tous et les petits mots d'encouragements reçus ici ou là sont des signes de reconnaissance forts appréciés. Ils remercient par ailleurs les communes et les séniors pour les instants de convivialité et leur générosité qui permettra une sortie collective.



Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents

Les élus de la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais (CCNB) ont validé la création d'un nouveau service à destination des familles : un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) dont le nom est « La bulle des familles ». Dès février 2025, cet espace de jeu convivial et ludique prendra place dans la salle d'activités de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais (ESCSN) chaque lundi et mercredi matin (de 9h00 à 11h30). Le LAEP accueillera gratuitement, de manière libre et sans inscription les jeunes enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent et les futurs parents. 2 accueillantes (professionnelles formées à l'écoute) seront les garantes des règles de vie du lieu. Le LAEP a pour objectif de développer la sociabilité et l'éveil de l'enfant et de rompre l'isolement des familles. Il vise à favoriser la relation parents-enfants et à renforcer les liens sociaux. Ce nouveau service est le fruit d'un travail partenarial entre l'ESCSN et la CCNB. Il est géré par l'intercommunalité et financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne.

Les adolescents aux Jeux Olympiques - Paris 2024

8 jeunes du territoire ont participé début juillet à Nevers à une rencontre proposée par le Comité National Olympique et Sportif Français. Ils ont eu la surprise en fin de journée de recevoir une invitation pour assister aux rencontres de rugby féminin au stade de France.

Une superbe journée pour tous...



Retrouvez toute l'actualité et toutes les informations de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais sur le site Internet csi-stpierre.fr et sur notre page Facebook



Site Internet : www.csi-stpierre.fr - Facebook : Centre Social - Espace Socio Culturel du Sud Nivernais